

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE CHARLEVOIX
MUNICIPALITÉ DE PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANÇOIS

AVIS PUBLIC

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL 2024

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Stéphane Simard, directeur générale et greffier-trésorier,

- QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;
- QUE lors de la séance régulière du 12 décembre 2023, le conseil a adopté la résolution numéro **221223** relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2024, qui se tiendront à la salle communautaire de l'édifice municipal, 1067, Rue Principale, Petite-Rivière-Saint-François aux dates suivantes et qui débiteront à 19h30:

- 16 janvier
- 13 février
- 12 mars
- 09 avril
- 14 mai
- 11 juin
- 09 juillet
- 20 août
- 10 septembre
- 08 octobre
- 12 novembre
- 10 décembre

DONNÉ À PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANÇOIS, CE 18 DÉCEMBRE 2023



Stéphane Simard, CPA
Directeur général et greffier-trésorier